Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260408-DELIB2026330405-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

Date de la convocation : 02.04.2026
Date d'affichage : 02.04.2026

Nombre de membres :	
Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2026, le 8 avril à 19 heures, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Présents : BERTHO Michel, GILBERT Gwénaël, JICQUEL Rachel, BESNARD Sébastien,
ALLAIN Killian, BLANCHARD Vanessa, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

A été nommé secrétaire : M. Yannick LAUNAY

DELIB 2026-33-04-05 Finances – Décision modificative n°1

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57
- Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2026 :

			Avant DM	DM	Solde après DM
RF	002	Excédent de fonctionnement reporté	126 250,11	+ 0,10	126 520,21
DF	6068	Fournitures non stockées	4 865,11	+ 0,10	4 865,21

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants	11	POUR	11
Nombre de suffrages exprimés	11	CONTRE	
Majorité absolue	6	ABSTENTION	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- APPROUVE les décisions modificatives telles que proposées ;

- DONNE tout pouvoir au Maire, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de la présente décision

Le Maire,

M. BERTHO

M. Bertho

Mairie de LANTILLAC 56 (Morbihan)